

Pour les jeunes filles

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **34 (1896)**

Heft 7

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195415>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Puis la grosse toile de rite et surtout celle d'étoupes filée par nos grand'mères étaient joliment *rôches*, et la porter n'était pas tout rose pour celui qui avait en partage une peau un peu douce.

Ce n'est pas dire que cette toile n'eût pas son bon côté, au contraire, car les femmes, se piquant d'honneur à cœur, ne perdaient pas leur temps à courir de côté et d'autre colporter les nouveaux du jour et écorcher vifs ceux qui n'étaient pas là; elles tournaient leur roue sans relâche, afin d'avoir au printemps prochain, étendue sur l'herbe du verger, une pièce de toile plus longue au moins d'une aune ou deux que celle de la voisine.

Et puis, c'était gentil de voir ces rouets cheminer avec ardeur et d'entendre leur train-train de petit battoirs dans la chambre bien chaude quand, au dehors, le vent gémissait, chassant et entassant la neige en *menées* profondes.

Malgré tout cela, il n'y a pas à se plaindre de ce que les rouets languissent maintenant au grenier, dans cette patrie où vont les vieilles choses, car si nos aïeules étaient actives et vaillantes, leurs petites et arrière-petites-filles sont parfaitement dignes d'elles. Elles ne filent plus, mais elles font des prodiges avec leurs doigts agiles. Leurs enfants sont propres et soignés comme de petits princes; leurs ménages sont en ordre et même élégants; leur tenue est agréable à l'œil et leur physionomie l'est au cœur.

Leur rôle est passablement changé et il n'y a pas de mal à ce qu'elles se soient un peu émancipées, un peu lancées. Généralement elles n'ont plus guère peur de leurs maris et leur font très peu de cachettes.

Ah! pauvres grand'mères! que penseriez-vous si vous voyiez nos jeunes maîtresses de maison prendre une tasse de café chaque jour après le dîner, avec leurs époux, comme de bons camarades, tandis que de votre temps vous brûliez de vieux chiffons lorsque vous aviez rôti votre café, afin de tromper l'odorat de vos seigneurs et maîtres!

La critique a bien soin, sans doute, de glisser ses mots de travers: elle croit voir dans un triste avenir toutes les femmes à califour-

chon sur un vélocipède ou s'en aller voter avec leurs maris bras-dessus bras-dessous.

Quelle erreur! La femme n'a pas une fine et délicate cervelle pour qu'elle ne lui serve à rien et si, à l'occasion, elle se permet d'avoir une opinion, si elle croit avoir le droit de raisonner, d'approuver ou de blâmer, cette exquise cervelle sera là pour lui montrer où est sa place véritable. Aussi est-il injuste de dénigrer la femme d'aujourd'hui au profit de celle d'autrefois. Il faut rendre à chacun ce qui lui est dû.

M^{me} DESBOIS.

Pour les jeunes filles.

La *Bibliothèque universelle* de février publie, sous la signature de M. A. de Verdilhac, un article excessivement remarquable sur l'éducation des jeunes filles, duquel nous détachons ce passage:

« Plus la jeune fille sera instruite, plus il faudra qu'elle soit aimable; plus elle acquerra de qualités et d'aptitudes viriles, plus il deviendra nécessaire pour elle de rester femme dans toute l'acception du mot. C'est pour cela que si nous avions à tracer un petit cours d'éducation physique et morale pour les jeunes filles, tous nos efforts tendraient à augmenter chez elles les qualités de douceur, de timidité, de soumission et d'amour pour la nature prévoyante a doué leur sexe, pour le bonheur de l'homme et pour le leur propre.

» Pour cela, nous voudrions remonter, sans affectation et par degrés, vers ces vieux usages qui, au sein de la famille, préparaient si bien la jeune fille à sa destinée. Nous voudrions que les parents n'eussent jamais avec elle cette familiarité de plain-pied qui la dispose plus tard à manquer de respect à son époux; rien de choquant, à notre avis, comme la manière dont les jeunes personnes d'aujourd'hui parlent à leur mère dans l'intimité et prennent étourdiment le pas devant elles à la maison.

» Dans notre jeunesse, les jeunes filles marchaient devant leurs mères à la promenade, dans les salons, dans la rue; c'était affaire de protection, de surveillance, mais au logis jamais elles n'eussent passé par une porte sans se ranger pour laisser passer leurs parents. Jamais, dans la conversation, elles ne les eus-

nouveler un accident évidemment fort rare et qu'il était facile d'éviter; mais ses pensées, ses sentiments, toutes ses manières d'être, de voir et de sentir se modifièrent et son charme d'ailleurs n'en perdit rien.

On attribua dans la ville la transformation de M^{lle} Desmazières à M. Paul Raymond, qui décidément était un bon médecin et bien plus heureux que Bartholo.

En effet, cet incident que les journaux avaient raconté et commenté avec éloges, cette première opération réussie au milieu d'une soirée brillante, une jeune fille, la plus accomplie, sauvée par ses soins, toutes ces circonstances firent connaître le docteur Paul Raymond. Il devint bientôt à la mode; les familles les mieux posées voulurent l'avoir pour médecin. On ne parlait que du docteur Paul Raymond, de ses consultations habiles et aussi de son affabilité; et sa vogue croissait tous les jours.

Ce succès l'encouragea à se déclarer à M. Desmazières; et quelques temps après, Marthe annonçait à son amie, Micheline de la Glandie, son mariage avec le docteur Paul Raymond.

Après avoir raconté l'incident qui aurait pu avoir des suites si tragiques, M^{lle} Desmazières ajoutait sur un ton aimable:

« Oui, ma très chère, c'est fini de la comédie de société! Je vais devenir une épouse sérieuse et M^{me} Paul Raymond sera également, s'il plaît au ciel, une mère de famille tout occupée de ses devoirs.

» Je ne conserve de mon passé — oh! bien innocent! — de comédienne de salon que l'épingle dont m'a délivré le docteur. Elle servira à attacher le maillot de notre premier enfant. »

MAX ROCHAMBEAU.

sent interrompus ni contredits. Jamais elles ne se fussent assises à table que père et mère ne fussent bien et dûment assis. Jamais elles n'eussent exprimé une opinion sur les amis de la famille autrement que pour témoigner de sentiments de sympathie à leur égard. Les jeunes filles parlaient bas, modestement, doucement. On bannissait de leur vocabulaire des expressions comme celles-ci: « Cela m'agace; cela m'ennuie; je ne veux pas; je n'aime pas; il ferait beau voir, etc. » Etaient également proscrites toutes les expressions tranchantes, impliquant un jugement personnel, tout propos médisant, et, sur toutes choses, toute phrase qui eût pu indiquer que la jeune fille avait quelque idée du mal. Cette dernière observation concernait même toutes les femmes honnêtes; elles se faisaient une loi de sembler ignorer qu'il y en eût dans le monde qui ne le fussent pas. »

Une première chaire de droit à Lausanne. — La perruque de Barbeyrac. — A la révocation de l'édit de Nantes, le célèbre Barbeyrac, né à Béziers, en 1674, se réfugia à Lausanne avec son père et ses deux sœurs. Il y suivit les cours de notre académie jusqu'en 1693. De Lausanne il alla à Berlin, où il professa les belles-lettres dans le collège des réfugiés français. Dès lors il se voua avec ardeur à l'étude du droit, et se fit bientôt dans cette science une réputation européenne.

En 1710, on lui offrit à l'académie de Lausanne une chaire de droit, dont il fut le premier professeur. Son installation eut lieu en mars 1711, et il conserva ce poste jusqu'en 1717.

Pendant cette période, il fut appelé à faire un discours académique. C'était au gros de l'hiver. Il prend le costume d'usage, couvre ses cheveux d'une vaste perruque de cérémonie, qu'il tenait dans un coffre au grenier, se rend à l'académie et commence sa harangue dans une salle qu'un poêle ardent et l'affluence des auditeurs rendaient d'une chaleur presque insupportable.

Bientôt Barbeyrac s'aperçoit qu'il se passe des choses étranges dans sa perruque; il s'inquiète, il n'y peut plus tenir et prend enfin le parti de l'ôter et de la secouer. Il en tombe alors trois ou quatre souris, qui s'y étaient nichées et engourdies, et que la chaleur de la salle ou de la tête avait réveillées...

Puis le professeur remet magistralement la fatale perruque et continue son discours comme si de rien n'était, malgré les éclats de rire de son auditoire.

Onna né dè vôtès.

On avai vòlà po la municipalità, et on avai tant *bin* vòtà que lo bossaton ào carbatier qu'étai fin ràzo lo matin, gorgossivè dèvai lo né. Dou bràvo citoyens, Djan et Sami, qu'aviont età nonmà, ion municipau et l'autro candidat, aviont z'u 'na forta covrà, kà vo sèdè coumeint cein va quand y'a d'ài vòtès et qu'on a einvià d'ètrè nonmà: faut pas ètrè fiai et ne faut pas renasquà dè trinquà avoué tsacon; assebin quand lo momeint dè sè reduirè arrevà, l'aviont on bocon tserdzi et po ne pas fèrè d'ài tráo grantès zigzaguès ein retorneint contrè l'hotò, lè dou collègues sè baillont lo brè et modont diès que d'ài tiençons retrovà lào pernettès.

Arrevà dèvant tsi leu, kà dèmaòravont ein face l'on dè l'autro, que n'iaivà què la tserrière que separavè lè duè maisons. Djan fà à son vesin:

— Dis v'ài!... Sa...a...mi! son allavè... ein preindrè ion à ma càva?

— Eh! a...mi Djan... avoué plièsi!

Po allà à la càva sein bailli lo tor pè derrai, faillai passà pè la grandze. On iadzo dein ellia grandze, iò l'ètient à novion et on bocon

Tournez-vous donc envers ici,
Jean de Lyra, mon bel ami.

M^{lle} Marthe Desmazières venait à peine d'achever ce distique naïf qu'elle poussa un cri déchirant.

Elle venait d'avaler une des épingles qu'elle tenait entre les lèvres.

Un médecin! ce ne fut qu'un cri; et un frisson d'angoisse parcourut toute la salle...

M^{me} Desmazières, chancelante, fut entourée, emmenée... Le père, tout tremblant, cherchait des yeux Paul Raymond, mais le jeune docteur était déjà sur la scène.

Il y était accouru au premier cri de la jeune fille. Il envia chercher sa trousse. Tout le monde se multiplie, une confuse rumeur emplit les salons.

Quand la trousse arriva, Marthe, toute saisie, étendue à demi sur le sofa du décor, se prêta avec courage à l'opération qui serait des plus simples, assura le docteur.

En effet, Paul Raymond eut bientôt retrouvé à l'entrée de l'œsophage l'épingle perfide; il la saisit avec sa pince délicate, la retira...

— C'est fait, et voilà la coupable, dit-il en souriant, et en montrant l'épingle: Rassurez-vous, mademoiselle.

Toutes les personnes qui les entouraient eurent un soupir de soulagement.

Quant à Marthe Desmazières, elle ne voulut pas que cet incident dérangeât la soirée et elle tint à continuer la scène, si fâcheusement interrompue. Seulement, avant de s'y remettre, pour bien prouver sa liberté d'esprit, elle fit prier les spectateurs par Chérubin de vouloir bien ne pas crier *bis*.

A partir de ce jour, cependant, les idées de Marthe sur le théâtre et la comédie de salon parurent changer. Ce n'était point par crainte de voir se re-